

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
L'HÔTEL DEWEZ

N°005
DÉCEMBRE 2012



Un salon de l'hôtel Dewez

ÉTUDE ET RESTAURATION DES PEINTURES MURALES

.....
LINDA VAN DIJCK

Conservatrice-restauratrice de peintures murales et historienne de l'art
.....

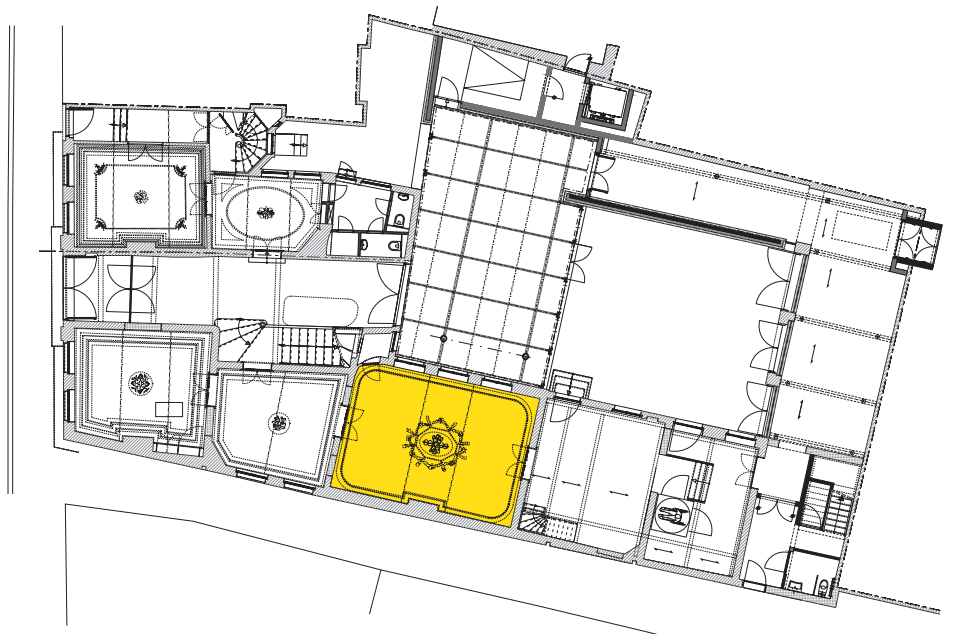
Au rez-de-chaussée du n°73 rue de Laeken, de très belles peintures murales ont été mises au jour lors de l'étude d'archéologie du bâti. Après une étude préliminaire approfondie, elles ont été restaurées et intégrées dans les décors historiques.

Dans l'aile s'étendant le long de la rue Vander Elst se développe selon un axe est-ouest une enfilade de cinq pièces. La troisième (73/05) de cette suite (fig. 1) est une grande salle rectangulaire actuellement peinte dans des tons de bleu et décorée d'éléments en stuc et de boiseries (fig. 2), à la suite de la récente campagne de restauration de l'ensemble de l'hôtel. En outre, cinq panneaux aux motifs peints ornent la cheminée et la partie supérieure des quatre angles.

L'état actuel de cet intérieur, qui date du tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, est le résultat de la juxtaposition d'éléments anciens restaurés et d'autres reconstruites sur base d'une documentation évoquant une situation antérieure. Cette contribution rend compte des choix qui ont mené à la proposition d'intervention telle qu'exécutée. Ces décisions ont été fondées en considérant la présence de témoins anciens conservés *in situ* et leur état de conservation. Pour comprendre ces motivations et distinguer les parties anciennes, il est important de comparer l'état actuel et celui existant avant la restauration.

**Fig. 2**

État actuel du salon (vue du mur côté est en janvier 2011)
(© KIK-IRPA, Bruxelles).

**Fig. 1**

Localisation du salon (73/0/5)
(© Art & Build).

**Fig. 3**

La rosace du plafond (janvier 2011). À noter l'important travail de dégagement au scalpel des couches de peintures superposées au fil des ans qui empâtaient les motifs. Toute la finesse et la délicatesse des motifs ont ainsi été retrouvées. Une guirlande sur huit a été laissée sans traitement afin de témoigner de l'état avant intervention (coin supérieur droit) (© KIK-IRPA, Bruxelles).

L'ÉTAT ACTUEL DU SALON

La pièce est éclairée par trois baies percées dans le mur nord qui longe la cour intérieure de l'hôtel. En face, le mur sud est rythmé par un corps de cheminée central. Deux larges doubles portes occupent chaque petit côté de la pièce: à l'ouest, l'une donne accès au deuxième salon considéré comme antichambre car elle ouvre sur l'entrée cochère animée par l'escalier d'honneur. La salle est également reliée à cette entrée par une porte de service créée dans l'angle nord-ouest. Elle possède des angles arrondis construits en stucanet¹, à l'exception de l'angle nord-ouest qui est lui monté en brique.

Les murs situés de part et d'autre de la cheminée et des portes ainsi que les trumeaux entre les fenêtres sont divisés

en larges panneaux délimités par des moulures en bois. L'intérieur des panneaux est peint en bleu clair, l'extérieur en bleu moyen, les cadres moulurés en bleu plus foncé. Dans chaque angle de la pièce et au-dessus du manteau de la cheminée, le panneau supérieur est décoré d'une peinture à motifs d'arabesque sur fond bleu clair composés de rinceaux formés d'enroulements de feuillages liés par une guirlande et entourant un élément central constitué d'un flambeau pour l'angle, mais indiscernable dans le cas de la cheminée. Le panneau figurant sur le haut de l'âtre étant un peu plus large, il se distingue par des ramifications latérales supplémentaires. Ces motifs simples mais délicats sont exécutés dans des tons gris et roses et rehaussés de blanc et de gris foncé. Le bas des murs est recouvert de lambris en bois peints en noir. Les portes sont gris clair.

L'aspect des boiseries est brillant car elles ont été traitées avec une peinture à l'huile contrastant avec les parties enduites qui apparaissent très mates puisque, à cet endroit, c'est une peinture à la chaux qui a été utilisée.

La décoration du plafond est composée de plusieurs éléments en stuc: une simple corniche moulurée assure le raccord de celui-ci avec les murs et une rosace centrale. La moulure extérieure épouse les coins arrondis du salon. Au centre, un motif polylobé (fig. 3) se détache sur un fond légèrement rehaussé qui est entouré par une fine moulure délimitant une surface octogonale, elle-même ceinte par des guirlandes de feuilles et de fleurs. Le plafond est peint dans un ton gris très clair.

**Fig. 4**

État du salon avant travaux (vue du mur côté ouest en septembre 2007)
(© KIK-IRPA, Bruxelles).

Fig. 5
État avant travaux (septembre 2007) du panneau figurant sur la hotte de la cheminée appuyée contre le mur sud du salon (© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 6
État avant travaux (septembre 2007) du panneau figurant dans l'angle nord-ouest du salon (© KIK-IRPA, Bruxelles).



L'ÉTAT AVANT RESTAURATION

Après l'enlèvement des papiers peints qui recouvraient les murs, lors des études préalables en archéologie du bâti, le mauvais état des murs est clairement apparu. Toutefois, parmi des aplats de couleur vert amande, ont été retrouvées les traces d'une décoration moulurée antérieure qui se distinguaient par la présence de zones d'enduit apparent, c'est-à-dire jamais peintes. Celle-ci avait été démontée afin d'obtenir une surface plane pour coller le premier papier peint: il s'agissait des encadrements des panneaux et de macarons situés dans chaque angle des cadres. Ainsi, seule la division des murs en panneaux était connue mais non la forme et la matière des encadrements et des macarons. Par ailleurs, le mur ouest (fig. 4) avait subi des transformations structurelles importantes: l'élargissement de l'ouverture centrale des portes et la percée d'une petite baie supplémentaire. Les pans de mur arrondis dans trois autres angles de la pièce n'avaient pas été conservés. Pourtant, deux peintures décoratives avaient été conservées sous de nombreuses interventions postérieures (fig. 5 et 6).

LES FINITIONS PEINTES SUCCESSIVES

Plusieurs recherches stratigraphiques ont été menées pour mieux comprendre les aspects successifs de cette salle et les transformations qu'elle avait subies au fil des siècles². D'après ces études, ces peintures murales ne font pas partie des premières finitions peintes. Elles n'apparaissent en effet qu'après la troisième phase de finition. Les murs de la pièce, structurés en panneaux par des encadrements moulurés, ont d'abord été traités de façon uniforme, une première fois en rose, puis dans une couleur blanc-beige et enfin en bleu. La couleur des encadrements n'est connue dans aucun cas.

Lors de l'intervention suivante, de nouvelles moulures plus fines que celles utilisées pour définir les grands panneaux ont été appliquées dans la partie supérieure de la cheminée, divisant le grand panneau en deux plus petits de tailles différentes, et au-dessus de la porte dans l'angle nord-ouest. Pour composer une symétrie de chaque angle, elles étaient probablement aussi disposées sur les structures en arrondi (disparues avant le début du chantier) qui se trouvaient dans les trois autres coins de la pièce.

Pour appliquer la peinture décorative dans les panneaux ainsi créés, les macarons supérieurs ont été enlevés (fig. 7). Ensuite, l'intérieur du panneau qui allait recevoir le décor était préparé avec une couche blanche avant d'être recouvert du fond rose parme. Sur cette base étaient appliqués les traits mauves, gris et blancs qui forment le décor. Cette intervention décorative se limitait aux panneaux créés dans ce but. À cette époque, la couleur rose des panneaux contrastait fort avec le bleu dominant des autres éléments de la pièce.

Plus tard encore, les parties centrales des panneaux ont été repeintes en bleu clair (fig. 8) en contournant les peintures décoratives et les pans de mur autour des panneaux dans un ton bleu plus foncé formant ainsi une harmonie en camaïeu. Une ombre d'un bleu plus foncé rapportée sur le fond bleu

clair accentue le relief du décor peint. Cette phase a été choisie comme finition du décor lors de la restauration en question pour des raisons expliquées au chapitre suivant (fig. 9).

Au fil des années suivantes, les murs ont été peints au moins cinq fois de façon uniforme (gris noir, vert d'eau pâle, beige foncé, beige clair et vert d'eau pâle), trois fois en épargnant les panneaux des peintures décoratives, ensuite en contournant la décoration. Pour faciliter la compréhension du décor abîmé depuis sa création, les lignes du dessin ont été rehaussées à plusieurs reprises de noir et de blanc.

Pour toutes les phases, nous ignorons la matière, la forme ainsi que la couleur des cadres et des macarons car toutes les moulures ont été enlevées au moment où on a voulu rendre les murs lisses pour poser du papier peint. Malheureusement, jusqu'à ce jour, nous n'avons retrouvé aucune photo ou autre représentation ancienne de cette pièce dans un des états antérieurs à la pose du papier peint.

LA PRÉSENTATION ACTUELLE DES PEINTURES MURALES

Il n'était pas question de retourner à une phase antérieure aux peintures murales car cette décision impliquait qu'elles seraient cachées. Le décor évoqué lors de l'intervention en question a donc été choisi en fonction de l'état de conservation des peintures murales et des essais de dégagement des différents surpeints qui recouvraient le fond des panneaux mais aussi de manière à correspondre aux phases d'intervention attribuées à Laurent-Benoît Dewez qui ont prévalu pour la remise en état des autres salons. Les peintures ont été visibles depuis leur création à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle jusqu'avant la pose du premier papier peint. Cette longue exposition ainsi que l'enlèvement du papier avant la conservation-restauration récente ont usé la surface de la

peinture, diminuant ainsi le contraste initial entre les rinceaux gris rosé et le fond rose. Le premier surpeint bleu qui contourne le dessin, le renforce et en augmente l'impression de relief. En ce qui concerne l'aspect technique de la restauration, les essais de dégagement ont permis de démontrer que l'enlèvement des surpeints jusqu'au premier surpeint bleu provoquait moins de dégâts que le dégagement de la peinture d'origine rose.

Pour ces raisons, il a été décidé de remettre à jour les fonds des peintures murales jusqu'au premier surpeint bleu et de les restaurer. Ce choix a également été motivé par les conclusions tirées des analyses de laboratoire faites par l'Institut royal du Patrimoine artistique. La composition

Il n'était pas question de retourner à une phase antérieure aux peintures murales car cette décision impliquait qu'elles seraient cachées.

du bleu moyen a été révélée. Ont été identifiés du carbonate de calcium, du noir de carbone et du bleu de Prusse. Le bleu de Prusse est un des premiers pigments artificiels mis au point par l'Allemand Heinrich Diesbach en 1704 et communément utilisé à partir de 1770. La présence de ce pigment ne remet donc pas en question l'hypothèse de datation du motif comme étant de la fin du XVIII^e siècle. Le surpeint vert qui était visible au début des travaux est à base de vert d'émeraude (acéto-arsénite de cuivre). J. Gettens³ décrit que ce pigment artificiel est apparu en Allemagne en 1814 mais a été rarement mis en évidence avant 1850. Il est donc clair que cette intervention est postérieure à l'intervention dite de L.-B. Dewez⁴.

La division en panneaux a été reconstituée avec des moulures en bois inspirées de la forme de celles de la corniche du plafond. Les macarons n'ont pas été remplacés puisqu'ils n'existaient plus quand les motifs ont été peints.

Fig. 7

Détail de l'emprunte ronde laissée par l'enlèvement du macaron sur le motif de la cheminée (état avant travaux en septembre 2007)
(© KIK-IRPA, Bruxelles).

**Fig. 8**

Détail du premier surpeint (octobre 2008):
une ombre bleue accentue
le tracé des rinceaux
(© L. Van Dijck).

**Fig. 9**




État après restauration
(janvier 2011) du panneau
figurant sur la hotte de
la cheminée (© KIK-IRPA,
Bruxelles).






Fig. 10

Relevé de l'état de conservation des peintures au niveau du mur sud du salon (octobre 2008 © L. Van Dijck).




Enduit de base :

-  Fissure importante
-  Lacune jusqu'à la pierre
-  Détachement du mur

Enduit de finition :

-  Fissure importante
-  Lacune jusqu'au premier enduit
-  Détachement entre deux enduits

Interventions postérieures

-  Bouchage avec un enduit à base de chaux
-  Bouchage avec un enduit blanc (plâtre ?)
-  Bouchage ciment

LES INTERVENTIONS DE CONSERVATION-RESTAURATION

L'état de conservation des enduits et des peintures a d'abord été minutieusement relevé pour les quatre murs (fig. 10). Cette observation très fine des altérations a permis de préciser les propositions de traitement. Il a été d'emblée décidé de ne pas dégager les grands aplats monochromes des surpeints qui les recouvraient car ce travail requerrait un investissement en temps et donc financier important et disproportionné vis-à-vis d'une simple peinture monochrome. Ils ont donc été repeints par un peintre spécialisé dont l'expérience au niveau patrimonial est avérée.

Les enduits et les couches picturales ont fait l'objet des opérations de conservation et de restauration suivantes, rentrant dans l'ordre de manipulations courantes pour ce type d'environnement. Afin de conserver les enduits non adhérents et de refaire des réparations ponctuelles malheureuses se trouvant au sein des zones en meilleur état qui pouvaient elles être maintenues, les restauratrices ont procédé à :

- des injections de coulis à base de chaux pour fixer et consolider les deux couches d'enduit qui recouvrent les murs (l'enduit de base composé de chaux et de sable avec des soies animales est fini par un enduit plus fin de couleur blanche à la chaux avec des



Fig. 11

Un des trois motifs reconstitués © KIK-IRPA, Bruxelles).

Fig. 12

Dessin d'un panneau d'attributs de chasse et de jardinage de la main L.-B. Dewez (fonds Dewez © AGR).

**Fig. 13**

Dessin d'un panneau décoratif de la main L.-B. Dewez (fonds Dewez © AGR).



soies animales également);

- l'enlèvement des anciens bouchages au ciment et au plâtre et l'exécution de nouveaux bouchages à la chaux.

Une fois leur support assaini, les couches picturales ont pu être traitées:

- elles ont d'abord été fixées avec de la colle cellulosique;
- ensuite, certains surpeints ont été dégagés au scalpel au niveau des décors peints pour retrouver la première phase entièrement bleue de l'ensemble;
- enfin, les lacunes ont été intégrées. Dans l'angle, l'intégralité du fond du panneau a été retouchée en bleu. Par contre, le panneau de la hotte de la cheminée a reçu un traitement différent: la grande lacune centrale a été repeinte en rose comme le fond original puis retouchée en bleu, imitant l'usure de l'original vieilli. Les éléments symétriques qui avaient disparu ont été suggérés en laissant apparent le fond rose.

Les motifs manquants dans les angles ont été refaits (fig. 11) par une peintre décoratrice⁶ à l'identique du seul original conservé selon la même technique et avec les mêmes produits que ceux utilisés dans les parties d'origine.

UN DÉCOR NÉOCLASSIQUE ATTRIBUABLE À L.-B. DEWEZ

Les opérations de conservation ont donc permis la reconstruction d'un décor de style néoclassique. Le décor peint aux rinceaux et attributs est typique du «goût à la grecque» en vogue depuis environ 1750 en France et que L.-B. Dewez avait développé depuis ses études en Italie et en travaillant à Londres chez les frères Adam. Le recueil de planches d'architecture édité à Paris par Jean-François de Neufforge (1714-1791), originaire de Liège, constituait une source d'inspiration importante des architectes de cette époque. Dans toutes les représentations d'intérieurs, on y trouve des panneaux décorés de guirlandes et de feuillages. Le symbole du flambeau allumé est aussi fréquemment utilisé mais toujours joint à un carquois pour évoquer l'amour. Il est parfois combiné avec d'autres objets tels qu'un faisceau de bâtons ou une



Fig. 14

Fronton de l'abbaye Saint-Hubert (© KIK-IRPA, Bruxelles).



Fig. 15

Grande salle d'apparat du château de Senefve (© KIK-IRPA, Bruxelles).

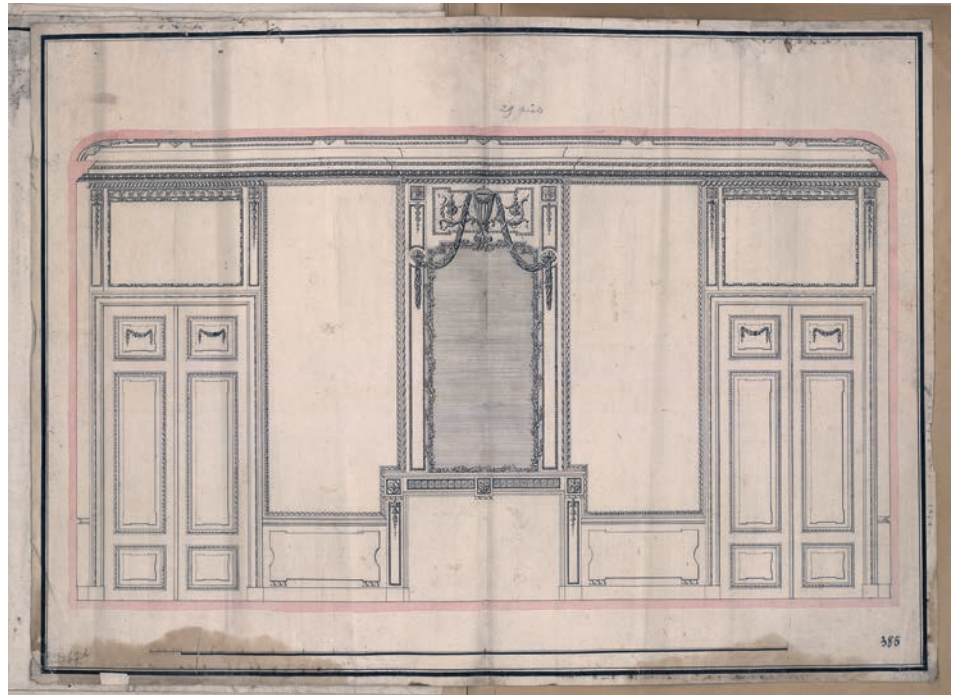


Fig. 16

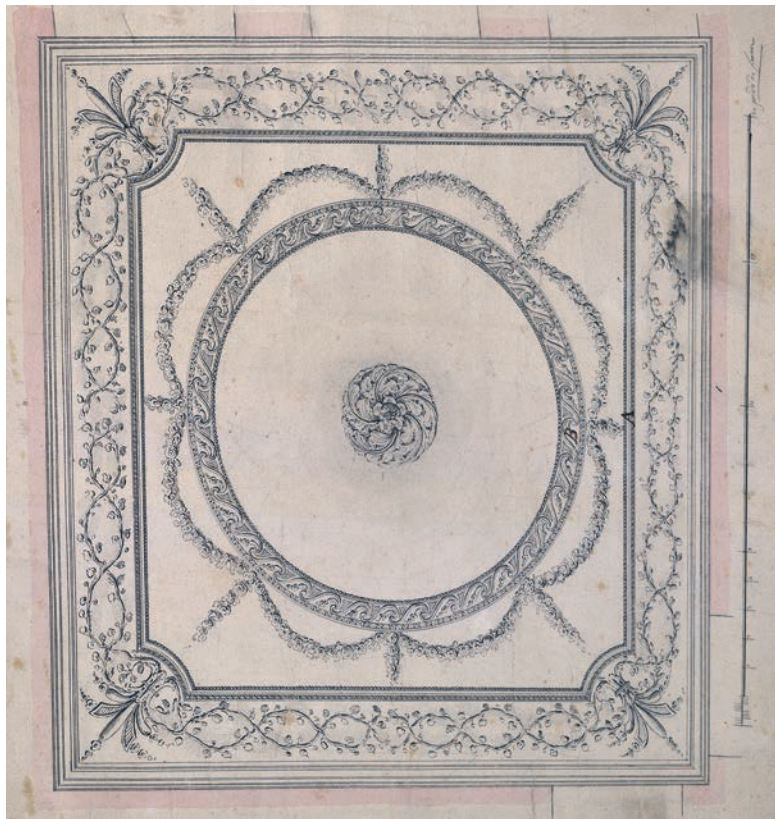
Plafond du cabinet octogonal du château de Senefve (© KIK-IRPA, Bruxelles).

Fig. 17

Dessin d'un décor de cheminée
de la main de L.- B. Dewez
(fonds Dewez © AGR).

**Fig. 18**

Dessin d'une rosace pour un
plafond de la main L.-B. Dewez
(fonds Dewez © AGR).



massue. Il serait donc possible que chacun des cinq panneaux de la salle ait été à l'origine décoré d'un élément central distinct.

Les Archives générales du Royaume à Bruxelles possèdent une belle collection de dessins et de plans de la main de L.-B. Dewez, qui démontre ainsi l'attention qu'il portait à l'ornement et à son intégration dans l'architecture. Dans les dessins d'Italie, plusieurs planches figurent des rinceaux, des enroulements et des guirlandes qui constituent les éléments de base du décor étudié (fig. 12, 13). Ils reviennent systématiquement dans d'autres architectures qu'il conçut mais, en général, exécutés en relief, en stuc ou en pierre, sur des façades et dans des intérieurs. Le fronton de l'abbaye de Saint-Hubert est orné de médaillons entourés de rinceaux taillés en pierre (fig. 14). La cheminée de la grande chambre d'apparat du château de Seneffe (1763-1768) est couronnée d'un médaillon entouré de rinceaux en stuc, situation très semblable à celle du salon en question (fig. 15). Dans le cabinet octogonal du même bâtiment, deux motifs sont alternés dans les caissons du plafond également en stuc sur fond rose ou ocré (fig. 16). Par leurs tons beiges rosés et un relief accentué, les peintures murales de Bruxelles pourraient être considérées comme les versions moins coûteuses des décors en stuc ou en pierre qui étaient insérés dans des ensembles principalement situés dans les parties supérieures de l'architecture. En cela, elles correspondent étroitement à la philosophie d'intervention dont L.-B. Dewez usa dans la rénovation d'autres éléments de cet hôtel.

Dans les dessins de projets conservés aux AGR, se trouve encore une décoration de cheminée semblable (fig. 17) aux motifs peints dans le salon étudié; dans la section «plans et détails divers», un projet de rosace de plafond apparaît similaire à celle en question (fig. 18). Ces dernières constatations renforcent donc l'attribution de l'intervention peinte à L.-B. Dewez et confirment sa datation.

NOTES

1. Le stucanet est un support d'enduit constitué d'un treillis associé à un carton alvéolé. Au départ de sa mise en œuvre, il est souple de sorte qu'il peut adopter de multiples formes.

2. AUGUSTYNIAK, A.-S., WAILLIEZ, W., *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). Étude technique de décors peints. Dewez VII: 73 rue de Laeken*, Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles, 2004.

VAN HAUWERMEIREN, C., *Étude stratigraphique des panneaux peints uniforme*, Conservart, s. l., 2008.

VAN DIJCK, L., BERTRAND, Chr., *Bruxelles-Rue de Laeken 73-75. Hôtel Dewez. Étude préalable à la restauration des peintures murales*, Conservart, s.l., 2008.

3. GETTENS, RUTHERFORD J. & STOUT, GEORGES L., *Painting Materials, a short encyclopedia*, Dover Publications, 2011.

4. AUGUSTYNIAK, A.-S., WAILLIEZ, W., *Hôtel Dewez (XVIII^e siècle). Étude technique de décors peints. Dewez VII: 73 rue de Laeken*, Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles, 2004.

5. La firme Camaïeu.

6. Céline Bultreys.

A reception room at Hôtel Dewez, the study and restoration of the murals.

The motifs of the mural paintings were studied in the broader context of the whole reception room, while the room itself was also examined as part of the sequence it forms with the two preceding rooms. Extensive observation of the walls revealed traces of the negative of a panelling system. The motifs themselves were carefully sampled to understand their stratigraphy. At the same time, a stylistic search was carried out to improve the characterisation of the paintings, estimate a date and attempt to identify the artist. On the basis of this complex, multidisciplinary research, a wall paintings restorer gave the motifs a strictly scientific treatment. The operation was concluded by replicating the three missing motifs so as to improve the coherence and balance of the reception room.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Françoise Boelens, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen avec la collaboration d'Anne-Sophie Walazyc pour le cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président chargé des Monuments et Sites.

SECRETARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Dossier: Anne-Sophie Augustyniak, Françoise Boelens, Marie-Christine Claes, Ann Degraeve, Emmanuelle Dubuisson, Philippe Sosnowska, Francis Tourneur, Stephan Van Bellingen, Linda Van Dijck, Wivine Wailliez
News: Ann Degraeve, Catherine Leclercq, Cecilia Paredes, Lazlo Samogyi

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Elisabeth Cluzel, Grégory Dôme et le comité de rédaction.

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Anne-Sophie Augustyniak, Laetitia Carlier, Philippe Charlier, Julie Coppens, Hilde De Clerck, Florence Doneux, Christian Feuillaux, Emmanuelle Job, Frank Langenaken, Jean-François Ruelle, Jana Sanyova, Marcel Vanhulst, Hugues Van de Walle, Nicolas Wouters, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), Musée belge de la franc-maçonnerie.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et des Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

IMAGE DE COUVERTURE

Hôtel Dewez, l'escalier d'honneur et sa rampe en ferronnerie, avant les travaux de restauration (© KIK-IRPA, Bruxelles)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM - Archives d'Architecture Moderne
AGR - Archives générales du Royaume
ARB - Académie royale de Belgique
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Institut royal du Patrimoine Artistique (Bruxelles)
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2012/6860/14

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».